

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – juin 2020

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 808 684,50 $

Date d’octroi du contrat : 27 juin 2019

Date de livraison : 7 août 2020

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This report is also available in English



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener des cycles de recherche par groupe de discussion auprès de membres du public un peu partout au pays, portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l’opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze groupes de discussion en ligne organisés entre le 2 et le 29 juin 2020 dans de nombreuses localités du pays, au Canada atlantique, au Québec, en Ontario, dans les Prairies, en Alberta et en Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-dessous.

Ce cycle de groupes de discussion, tenu alors que la pandémie se poursuivait au Canada et que progressaient les étapes de la réouverture, a surtout porté sur la COVID-19. La recherche a permis d’analyser en profondeur une foule de sujets connexes, notamment les perceptions concernant la réponse du gouvernement fédéral à ce jour, les changements de comportement des Canadiens, leurs points de vue sur la réouverture, leurs perceptions des répercussions économiques du virus et les discussions entourant une application de recherche de contacts. Au cours du mois, on a également testé divers concepts de marque et témoignages publicitaires visant à communiquer avec le public au sujet de la COVID-19. Les participants de certains lieux ont aussi abordé des thèmes liés au racisme, leurs enjeux locaux et d’autres actualités et questions concernant le gouvernement fédéral.

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribuées à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Résidents canadiens de 18 ans et plus.
* Les groupes ont été formés en fonction du lieu.
* Certains groupes se composaient de répondants appartenant à des sous-groupes de la population, par exemple des parents, des aînés, des bénéficiaires de la Prestation canadienne d’urgence (PCU) et de nouveaux arrivants.

**Approche détaillée**

* Douze groupes de discussion dans diverses régions du Canada.
* Emplacement des groupes représentatifs de la population générale : villes ontariennes de taille moyenne; nord des Prairies; Victoria/Nanaimo; grandes villes du Canada atlantique et du Québec rural.
* Emplacement des sous-groupes : parents – Toronto/région du Grand Toronto (RGT) et Vancouver; aînés – Montréal et grandes villes de l’Ontario; bénéficiaires de la PCU – Alberta et Québec; nouveaux arrivants – Grande région de Montréal (GRM).
* Les discussions de groupe du Québec se sont déroulées en français, alors que toutes les autres ont eu lieu en anglais.
* Pour ce cycle, toutes les rencontres ont eu lieu en ligne.
* Huit participants ont été recrutés dans chaque groupe, afin de pouvoir compter sur la présence de six à huit personnes.
* Dans l’ensemble des lieux, 81 personnes ont participé aux discussions. Les détails sur le nombre de participants par groupe sont donnés ci-dessous.
* Chaque participant a perçu des honoraires de 90 $ pour son temps.

**Emplacement et composition des groupes**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE (HNE)** | **COMPOSITION DU GROUPE** | | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Toronto/RGT 905 | 1 | Anglais | 2 juin | 18 h-20 h | Parents (7e année ou plus) | | 8 |
| Alberta | 2 | Anglais | 3 juin | 19 h-21 h | Bénéficiaires de la PCU | | 6 |
| Montréal | 3 | Français | 4 juin | 17 h 30-19 h 30 | Aînés | | 8 |
| Ontario  (grandes villes) | 4 | Anglais | 9 juin | 17 h 30-19 h 30 | Aînés | | 8 |
| Québec | 5 | Français | 10 juin | 17 h-19 h | Bénéficiaires de la PCU | | 7 |
| Vancouver | 6 | Anglais | 11 juin | 20 h 30-22 h 30 | Parents (maternelle à 6e année) | | 8 |
| Ontario  (villes de taille moyenne) | 7 | Anglais | 15 juin | 17 h 30-19 h 30 | Population générale | | 6 |
| Nord du Manitoba et de la Saskatchewan | 8 | Anglais | 16 juin | 19 h-21 h | Population générale + Autochtones | | 6 |
| Victoria/Nanaimo | 9 | Anglais | 17 juin | 20 h-22 h | Population générale | | 6 |
| Grande région de Montréal | 10 | Français | 23 juin | 18 h-20 h | Immigrants, nouveaux arrivants | | 6 |
| Canada atlantique | 11 | Anglais | 25 juin | 16 h 30-18 h 30 | Population générale | | 7 |
| Québec rural | 12 | Français | 29 juin | 17 h-19 h | Population générale | | 5 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **81** | |

# Principales constatations

Partie I : Conclusions relatives à la COVID-19

## La COVID-19 dans l’actualité et la réponse du gouvernement du Canada (tous les lieux)

En juin, les participants se tenaient encore au courant des nouvelles au sujet de la COVID-19, pour connaître notamment les derniers détails sur la réouverture dans leurs régions respectives. La plupart avaient hâte de revenir à une vie plus active à la suite des mesures de réouverture, mais craignaient néanmoins d’être exposés à un risque accru. Toutefois, il importe de préciser qu’à cette étape de la pandémie, les participants de plusieurs groupes se disaient peu ou moyennement interpellés par les nouvelles sur la COVID-19 et quelques-uns ne les suivaient plus du tout. Tous convenaient que le risque était toujours présent, mais que le « gouvernement » (terme employé de manière générale) s’attelait à relancer l’économie afin d’éviter que les impacts négatifs et les difficultés économiques n’empirent.

## Changements de comportement (tous les lieux, sauf le Québec rural)

Les participants disaient avoir modifié leurs comportements en réponse à la pandémie, maintenant que diverses provinces avaient mis en branle un plan de réouverture par étapes.

L’ampleur des changements de comportement variait selon les participants, mais dans l’ensemble, ils étaient nombreux à avoir commencé à respecter moins rigoureusement l’isolement à domicile et à sortir plus souvent de chez eux. Beaucoup avaient élargi leur cercle de fréquentations et rendaient désormais visite à des membres de la famille et à des amis, à leur demeure ou dans un café ou un restaurant, tout en continuant à maintenir une distance physique et à se laver et se désinfecter les mains. De plus, ils portaient plus souvent un masque, lorsqu’ils le jugeaient nécessaire (notamment quand la distanciation physique était impossible). Profitant du temps estival, les participants sortaient plus pour faire de l’exercice (p. ex. de la marche), divertir les enfants (p. ex. au parc) ou voyager dans leur propre province (p. ex., pour aller camper). De manière générale, les participants avaient modifié leurs comportements conformément aux directives de leur gouvernement provincial, à mesure qu’il passait à de nouvelles étapes du plan de réouverture.

En parallèle, quelques participants n’avaient pas du tout changé leurs comportements, car ils s’inquiétaient encore des risques ou souhaitaient continuer d’appliquer les nouvelles habitudes développées.

### Être parent pendant la pandémie de COVID-19

Les parents trouvaient difficile de s’adapter aux changements que la pandémie provoquait dans la vie de leurs enfants, tout en conservant une certaine normalité et une routine. Le défi consistait à superviser et divertir leurs enfants tout en vaquant à leur travail. De plus, les parents trouvaient l’enseignement à domicile en ligne ou la garde des enfants particulièrement exigeants. Pour certains parents, la relation avec leurs enfants était tendue en raison de ces nouveaux rôles. En revanche, certains disaient s’être rapprochés de leurs enfants, car ils avaient pu passer plus de temps avec eux.

Dans l’ensemble, les parents ne savaient pas exactement quoi dire à leurs enfants pour éviter qu’ils ne contractent la COVID-19. Les parents de jeunes enfants avaient de la difficulté à leur expliquer le virus en des termes qu’ils arrivent à comprendre. Quant aux parents d’enfants plus âgés, ils se butaient au sentiment d’« invincibilité » chez leurs jeunes, induit entre autres par les messages véhiculés au début de la pandémie sur le faible risque que le virus présente pour ce groupe d’âge, et ils peinaient à leur faire comprendre l’importance de respecter les consignes, comme l’éloignement physique et le port du masque. Les parents d’enfants plus âgés proposaient d’utiliser les médias sociaux pour les interpeller et estimaient que les enseignants et les autres médias étaient plus susceptibles d’avoir un effet sur les comportements des jeunes qu’eux-mêmes.

### Impacts sur les aînés

Les aînés ont mentionné que la pandémie avait eu toutes sortes de répercussions positives et négatives dans leur vie. Appelés à composer avec une nouvelle situation, certains se disaient fiers de la capacité d’apprentissage et d’adaptation qu’ils avaient démontrée et trouvaient l’isolement plus facile que ce à quoi ils s’attendaient, mais les contacts sociaux leur manquaient et certains trouvaient que le temps d’attente dans les commerces était pénible.

Quelques aînés se reconnaissaient dans l’expression « population vulnérable », mais celle-ci ne trouvait pas écho chez la plupart des participants. Tous s’entendaient pour dire que les gens de la mi-cinquantaine sont trop jeunes pour être considérés comme des « aînés » et que cette catégorie devrait s’appliquer plutôt à des personnes dans la soixantaine ou qui ont 70 ans et plus. Nombre d’entre eux ont avancé que ce n’est pas nécessairement leur âge qui les rend vulnérables à la COVID-19, mais bien un éventail d’autres facteurs, y compris leur état de santé.

## Réouverture (aînés de grandes villes ontariennes, bénéficiaires de la PCU du Québec, parents de Vancouver, villes ontariennes de taille moyenne, nord des Prairies, Victoria et Nanaimo, nouveaux arrivants de la GRM)

Au cours du mois de juin, les provinces et territoires canadiens en étaient à différentes étapes de leur réouverture, certaines nettement plus avancées que d’autres. De nombreux participants avaient attendu avec impatience d’en arriver à ce stade, mais ils tenaient néanmoins à ce que les gouvernements fassent montre de prudence et poursuivent le processus à un rythme lent et mesuré.

Les participants de la Colombie-Britannique étaient les plus optimistes à l’égard de la réouverture et faisaient confiance à la province dans sa gestion de la situation. Ceux du Canada atlantique et du nord des Prairies y étaient tout aussi favorables, mais l’éventualité qu’un relâchement des mesures de précaution et une hausse des déplacements interprovinciaux entraînent une résurgence du virus les rendait un peu nerveux. En comparaison, les résidents de l’Ontario avaient des opinions plus partagées, principalement en raison de l’ambiguïté perçue des règles ou des orientations relatives aux protocoles de santé et de sécurité prévus pour les entreprises et les particuliers. Les commentaires des participants du Québec, quant à eux, trahissaient une appréhension palpable concernant le calendrier de réouverture et les risques afférents.

Des participants de tous les groupes ont dit craindre un certain laxisme dans l’application des mesures de santé et de sécurité, en particulier les mesures visant les rassemblements et la distanciation sociale. D’autres ne savaient pas exactement dans quelles circonstances il fallait porter un masque et cherchaient à obtenir des informations supplémentaires dans leur région. Plusieurs participants ont fait état d’un certain malaise à l’idée de reprendre leurs activités « normales ». Il s’agissait souvent de personnes considérées comme étant « plus à risque », notamment des aînés, des parents ou de futurs parents et des personnes ayant des problèmes de santé.

## Impacts économiques (parents de la RGT, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, aînés de Montréal, aînés de grandes villes ontariennes, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne du Québec, parents de Vancouver, villes ontariennes de taille moyenne, nord des Prairies, Victoria et Nanaimo, nouveaux arrivants de la GRM)

### Initiatives économiques et financières du gouvernement du Canada

De manière générale, les participants connaissaient la gamme d’initiatives déployées par le gouvernement du Canada pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie. La Prestation canadienne d’urgence (PCU) jouissait d’une plus grande notoriété que d’autres programmes et prestations, et la plupart des gens en connaissaient le nom, et souvent le sigle. Les recoupements entre l’assurance-emploi (AE) et la PCU portaient manifestement à confusion, mais la majorité des participants comprenaient que, pour l’heure, la PCU s’était entièrement substituée à l’AE.

Les participants étaient plus ou moins au courant de l’aide financière que le gouvernement destinait à quantité de groupes touchés par la COVID-19, dont les étudiants, les aînés, les propriétaires d’immeubles commerciaux et autres, ainsi que les entreprises et les employeurs. Sans donner beaucoup de détails, les participants ont mentionné des initiatives précises, par exemple la subvention salariale pour les employeurs, les bourses aux étudiants, les prêts aux entreprises, l’aide au loyer pour les petites entreprises et les propriétaires d’immeubles commerciaux, et la prolongation des dates limites de production des déclarations de revenus.

Dans l’ensemble, les participants approuvaient l’intervention du gouvernement du Canada. Ils estimaient que la mise sur pied rapide de ces programmes avait permis d’éviter des faillites en cascade et des pertes d’emplois massives. Les conséquences financières à long terme de ces mesures étaient toutefois un motif de préoccupation.

Les participants qui touchaient la PCU ont répondu à des questions détaillées sur leur expérience et leur opinion de cette prestation. Confrontés à la disparition d’emplois et à l’incertitude économique provoquées par la pandémie, ils étaient infiniment reconnaissants à la fois du niveau de soutien financier reçu et de l’efficacité avec laquelle les paiements parvenaient aux bénéficiaires. La question de savoir s’il était équitable que le même montant soit accordé à tous, sans égard aux circonstances, passait pour secondaire à côté de l’urgence de verser les fonds aux ménages canadiens. Ils considéraient que la prestation venait en aide à de nombreuses personnes touchées par le confinement. D’ailleurs, certains s’inquiétaient de la durée du programme, craignant qu’il ne prenne fin avant leur retour au travail ou leur obtention d’un nouvel emploi rémunéré. La majorité des gens souhaitaient voir la prestation maintenue au cours de l’automne ou de l’hiver, ce qui correspondait généralement à leur estimation du moment auquel la reprise était susceptible de s’accélérer. La plupart des participants qui touchaient la PCU croyaient satisfaire aux critères d’admissibilité énoncés et peu ont dit que ce paiement avait miné leur motivation à retourner au travail ou à trouver un emploi.

En l’absence d’autres détails, les participants ont eu plus de mal à se prononcer sur le caractère équitable ou non de la Subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC), établie à 75 % du salaire, ou sur la durée souhaitable de cette prestation. Certains se demandaient à quel point la subvention encouragerait réellement les employeurs à garder leur personnel dans des situations où il n’y avait absolument aucun travail à leur confier.

Les participants étaient plus ou moins au courant du financement destiné aux aînés durant la pandémie de COVID-19. Leurs points de vue divergeaient sur le caractère équitable du programme actuel, qui offre aux aînés admissibles à la Sécurité de la vieillesse (SV) et au Supplément de revenu garanti (SRG) des paiements uniques de 300 $ et de 200 $ respectivement, ou un paiement total de 500 $ pour ceux qui cumulent la SV et le SRG. Ce soutien financier décevait les attentes de certains participants, qui le jugeaient insuffisant pour répondre aux besoins de nombreux aînés en difficulté. Il était bien accueilli par d’autres, qui croyaient cette aide utile en général, surtout pour compenser les dépenses accrues des personnes âgées en temps de pandémie (p. ex., le recours plus fréquent à des services de livraison afin d’éviter de sortir faire les courses). Dans tous les groupes, les participants ont débattu de l’ampleur des effets de la crise sur les aînés, certains affirmant que les dépenses de ce groupe avaient diminué en raison d’achats moindres, et d’autres croyant possible qu’elles aient augmenté. Dans bien des cas, le lieu de résidence était vu comme un facteur important. Ainsi, certains pensaient que les aînés habitant de grandes villes étaient plus pénalisés financièrement que ceux de petites villes ou de régions rurales, qui peuvent compter davantage sur l’aide de la famille, des réseaux sociaux et des entreprises locales.

Le complément d’information indiquant aux participants que les aînés à faible revenu bénéficiaient déjà d’une aide supplémentaire (par l’intermédiaire de la SV, du SRG et des crédits de TVH/TPS) n’a pas modifié leur opinion sur le paiement unique pour les personnes âgées. Ceux qui y étaient favorables ont réitéré que les aînés à faible revenu peinaient à joindre les deux bouts et avaient besoin de la totalité de cette aide, au minimum. D’autres estimaient que l’ensemble des aînés canadiens, et non seulement ceux à faible revenu, méritaient une aide financière supplémentaire en ce moment.

### Gestion des déficits budgétaires (parents de la RGT, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta)

Les participants devaient indiquer s’il convenait que le gouvernement du Canada maintienne ses programmes tels que la PCU, la SSUC et l’aide aux aînés, les réduise afin de limiter les dépenses, ou en fasse davantage pour aider les gens, quitte à créer un déficit plus important que prévu. De l’avis général, ces programmes devaient rester en place jusqu’à ce que l’économie « se normalise ». Les participants redoutaient les conséquences financières que cela entraînerait, surtout pour les générations futures tenues de rembourser la dette, mais pensaient que les programmes avaient des effets positifs et qu’un déficit était inévitable pour empêcher les entreprises de s’effondrer et mettre les familles à l’abri des ennuis financiers. Cependant, personne n’a suggéré que le gouvernement en fasse davantage si cela devait creuser le déficit.

### Relance et stimulants économiques (parents de la RGT, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, aînés de Montréal)

Les participants ne s’attendaient pas à ce que l’économie reparte à toute vapeur après la réouverture. Certains croyaient ce scénario peu probable sans accès généralisé à un vaccin, tandis que d’autres ont évoqué les changements d’attitude et de comportement des consommateurs — notamment la réduction des dépenses facultatives — et leurs répercussions négatives sur l’économie. D’autres encore ont parlé de l’ampleur des dégâts économiques, en indiquant que maintes entreprises ne pourraient rouvrir avant longtemps (p. ex., dans le secteur du tourisme et de l’hôtellerie), et plusieurs participants craignaient les effets d’une deuxième vague du virus. Les prévisions concernant le délai de la reprise économique variaient sensiblement, allant de trois à six mois dans certains cas, jusqu’à deux à cinq ans dans d’autres. La durée souhaitée de programmes comme la PCU et la SSUC était semblable au délai du rétablissement économique estimé par les participants. En parallèle, certains ont ajouté qu’il faudrait revoir ces programmes à intervalles réguliers afin de s’assurer qu’ils bénéficient aux plus démunis et, dans le cas de la PCU, qu’ils ne dissuadent pas les gens de retourner au travail. Les participants s’attendaient à ce que de moins nombreux demandeurs soient admissibles à ces prestations au fil du temps.

La plupart croyaient que certains stimulants économiques seraient nécessaires pour relancer l’économie. Quoiqu’il ait beaucoup été question des incitatifs aux entreprises (p. ex., réductions d’impôts, aide aux entreprises en démarrage, soutien aux petites entreprises, etc.), la possibilité de stimuler l’économie au moyen de mesures visant les consommateurs (p. ex., incitatifs à l’achat de produits canadiens, coupons, etc.) était également bien accueillie. Certains favorisaient les programmes de relance traditionnels, comme les grands travaux d’infrastructure, mais avaient peu de choses à dire sur la nature et la portée de ce genre d’initiatives, si ce n’est qu’elles leur semblaient efficaces pour créer des emplois.

### Accord sur la relance sécuritaire (aînés de grandes villes ontariennes, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne du Québec, parents de Vancouver, villes ontariennes de taille moyenne, petites villes des Prairies, Victoria et Nanaimo)

Les participants n’avaient généralement pas entendu parler de l’Accord sur la relance sécuritaire du gouvernement du Canada. On leur a expliqué que dans le cadre de cet accord, les provinces et les territoires recevraient une aide de 14 milliards de dollars destinée à la relance de leur économie. On leur a également montré une liste de secteurs de financement possibles, en leur demandant d’en cerner deux ou trois qui leur paraissaient plus importants pour faciliter la réouverture des diverses régions du Canada.

* Les services de garde afin que les parents puissent retourner au travail
* Les services de base tels que le transport en commun
* L’accès à au moins deux semaines de congé de maladie payé pour tous les travailleurs
* L’amélioration des capacités de dépistage et de recherche de contacts
* L’amélioration de l’état des soins de longue durée
* L’accès à plus d’équipement de protection individuelle (EPI) pour les entreprises
* L’accès à plus d’équipement de protection individuelle (EPI) pour les travailleurs de la santé de première ligne

Tout considéré, quatre secteurs ont été perçus comme vitaux : les services de garde, le congé de maladie payé, le dépistage et la recherche de contacts, et les soins de longue durée. D’après les participants, les services de garde étaient une condition préalable pour permettre aux parents, et en particulier aux femmes, de réintégrer le marché du travail. Bien évidemment, comme plusieurs l’ont souligné, ces services devaient être dispensés de façon sécuritaire pour les enfants. L’amélioration des capacités de dépistage et de recherche de contacts figurait aussi parmi les grandes priorités, surtout pour les participants de régions présentant des taux de positivité et un nombre de cas de COVID-19 plus élevés. Conscients que l’arrivée d’un vaccin risquait de prendre des mois, les participants comprenaient l’intérêt du dépistage et de la recherche de contacts pour prendre le pouls de la situation et signaler rapidement toute recrudescence possible du virus. Ils pensaient que la réouverture ne se poursuivrait qu’à condition que la propagation du virus soit maîtrisée. L’accès à au moins deux semaines de congé de maladie pour tous les travailleurs était vu comme une autre priorité de premier plan. De l’avis de beaucoup, les gens qui tombent malades ne devraient pas se sentir obligés d’aller travailler pour subvenir aux besoins de leur famille, car ils risquent alors d’infecter leurs collègues et leurs clients. Les participants ont aussi parlé du caractère systémique des problèmes vécus dans les centres de soins de longue durée, qui explique selon eux le nombre élevé de cas et de décès liés à la COVID-19 tant parmi les résidents que le personnel de ces établissements.

La fourniture d’équipement de protection individuelle (EPI) aux professionnels de la santé et aux entreprises a également reçu l’appui des participants, qui accordaient toutefois une priorité moindre à ce secteur. Les participants étaient au courant des pénuries d’EPI auxquelles faisaient face les travailleurs de la santé et estimaient que ces derniers devaient avoir la priorité. De l’avis de certains, c’était aux entreprises elles-mêmes, et non au gouvernement, d’assumer les coûts de leur EPI. Les gens avaient le sentiment que le financement gouvernemental devrait être réservé aux initiatives qui profitent aux familles ou aux personnes à risque, plutôt qu’aux propriétaires et aux exploitants d’entreprises.

Le financement du transport en commun n’était pas tenu pour prioritaire. Beaucoup estimaient que ce secteur était relativement bien financé et qu’aucun argument convaincant ne justifiait d’y investir davantage.

Outre les secteurs énumérés plus haut, certains participants ont suggéré de financer d’autres initiatives, notamment des services aux personnes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie et des refuges pour les sans-abri.

### Phrases pour décrire l’économie (parents de la RGT, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta, aînés de Montréal, aînés de grandes villes ontariennes, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne du Québec, parents de Vancouver)

On a soumis aux participants trois expressions à l’aide desquelles le gouvernement du Canada pourrait présenter son plan de relance économique : reprise, redémarrage et nouveau départ. La discussion visant à déterminer laquelle de ces formules convenait le mieux s’est focalisée sur les deux premières. Alors que « reprise » évoquait une certaine continuité des progrès économiques par rapport à la situation précédant la COVID-19, « redémarrage » suggérait une nouvelle réflexion sur le mode de fonctionnement des entreprises. Les participants ont examiné de près ces termes sur le plan du sens, du ton et de l’adéquation au contexte. D’après certains, « redémarrage » avait une connotation neutre ou optimiste et évoquait un processus plus instantané, tandis que « reprise » semblait donner espoir et impliquer des délais plus longs et sans doute plus réalistes.

L’expression « nouveau départ » est celle qui a le moins plu dans presque tous les groupes, au premier chef parce qu’elle donnait l’impression d’un retour à la case départ. Or, beaucoup croyaient que l’économie canadienne avait des assises relativement solides avant l’apparition du virus.

### Objectifs pour l’économie (tous les lieux, sauf les grandes villes du Canada atlantique et le Québec rural)

En ce qui concerne les objectifs pour l’économie, on a demandé aux participants de commenter une série de formulations qui décrivent le type d’économie vers lequel le Canada pourrait tendre :

* Une économie à l’épreuve du temps (ce terme a été supprimé après la tenue des six premiers groupes)
* Une économie verte, ou une économie plus verte (la seconde formulation a remplacé la première dans les quatre derniers groupes qui ont abordé la question)
* Une économie en santé
* Une économie moderne
* Une économie novatrice (ce choix n’a été présenté que dans quatre des dix groupes qui ont abordé la question)
* Une économie résiliente
* Une économie forte

L’objectif d’une « économie résiliente » a fait consensus dans tous les groupes ou presque. Ce choix a été retenu au moins deux fois plus souvent que tout autre. La résilience suggérait l’indépendance (p. ex., l’autosuffisance et la préférence donnée aux produits « faits au Canada »), l’adaptabilité, y compris la capacité d’affronter les imprévus, une économie agile et un mouvement vers l’avant. Pour certains participants, elle impliquait aussi de penser différemment, avec plus de créativité, et de veiller à ce que des plans et des solutions de rechange soient envisagés et puissent être mis en œuvre sans délai, le cas échéant. Pour d’autres, la résilience englobait la notion de diversification, laquelle appuyait l’objectif d’une indépendance économique et d’une autonomie accrues.

### Autres défis (parents de la RGT, bénéficiaires de la PCU de petites villes et de villes de taille moyenne de l’Alberta)

Au terme de cette conversation principalement axée sur les enjeux économiques de la COVID-19, les participants ont eu l’occasion de signaler d’autres défis sociétaux nés de la pandémie. Les thèmes suivants ont été soulevés, sans toutefois faire consensus entre les groupes ou au sein d’un groupe, ni susciter de discussions approfondies :

* La santé mentale, l’anxiété et le stress, les dépendances, les taux de suicide
* La violence familiale
* Les soins de longue durée
* L’environnement

## Évaluation de publicités sur la COVID-19 (grandes villes du Canada atlantique, Québec rural)

### Concepts de marque pour la COVID-19 (grandes villes du Canada atlantique, Québec rural)

On a montré aux participants des deux derniers groupes tenus dans le mois de juin trois concepts créatifs (et deux versions de chaque concept) qui pourraient être utilisés par le gouvernement du Canada pour informer les Canadiens sur la COVID-19 — désignés respectivement par concepts A1 et A2, B1 et B2 et C1 et C2. Pour chaque concept, y compris la version originale et l’autre version, on a présenté différents « styles visuels » conçus pour divers supports, dont une publicité à l’intention des personnes qui pourraient avoir un intérêt à voyager qui serait affichée sur Facebook, et des exemples de publicités pouvant être utilisées dans les médias imprimés ou comme panneaux publicitaires (les divers concepts créatifs sont traités dans les résultats détaillés). La version originale était toujours présentée en premier aux participants, suivie de l’autre version. Après avoir laissé aux participants le temps d’examiner et d’évaluer séparément chaque concept, on leur a demandé de sélectionner parmi les trois celui qu’ils trouvaient le plus persuasif.

Les trois concepts ont suscité de nombreuses réactions positives chez les participants, qui ont toutefois désigné comme premier choix le concept C, en particulier la version C1. Ils aimaient particulièrement l’emploi du contour d’une feuille d’érable comme élément créatif pour encadrer différentes images de personnes portant un masque. Dans l’ensemble, ce concept était jugé le plus percutant, en raison d’un heureux mariage d’éléments graphiques et d’images et d’une palette de couleurs qui plaisait aux participants.

Les participants ont formulé à maintes reprises des commentaires sur la combinaison de couleurs utilisée dans les divers concepts et chacune de leurs versions. À la lumière de leurs réactions, l’efficacité de la publicité repose beaucoup sur cet élément créatif et notamment sur l’association subconsciente de certaines couleurs à des types précis de messages ou d’émotions. Par exemple, les participants ont réagi plus fortement à la combinaison de jaune vif et de noir employée dans le concept B, que certains associaient d’emblée au domaine publicitaire et aux messages axés sur la « sécurité »; d’autres avaient l’impression que ce concept s’apparentait davantage à une publicité de « santé et sécurité au travail » que de « santé publique ». De plus, le contraste prononcé des couleurs utilisées dans le concept B a suscité autant de commentaires négatifs que positifs. Même si la palette de couleurs de la version C1 était assez subtile par rapport au choix de couleurs de la version C2, et aux combinaisons de couleurs des concepts A et B, les participants trouvaient qu’elle avait un effet apaisant, qui ne nuisait pas à sa capacité à attirer l’attention du public ou à inciter les participants à lire la publicité.

Les participants estimaient que la feuille d’érable intégrée au concept C1 lui donnait un style résolument canadien et qu’il s’agissait d’un élément puissant, unificateur et constant qui était très facile à reconnaître dans les différents supports.

Les photographies et les images utilisées dans les concepts ont également capté l’attention des participants. Les masques superposés sur les photographies d’adultes et d’enfants à l’aide d’un logiciel de retouche dans le concept A ont reçu un accueil mitigé. Certains trouvaient que ça les faisait ressortir et renforçait le message sur le port du masque lorsqu’il est difficile de pratiquer la distanciation physique; d’autres estimaient que ces masques amoindrissaient la qualité professionnelle ou générale de la publicité.

Voici ce qu’on a appris d’autre durant l’évaluation des concepts :

* En général, l’utilisation ou la surutilisation d’icônes, en plus des photographies, ne plaisaient guère aux participants;
* De même, les éléments supplémentaires redondants, comme les icônes, alourdissaient le style et ont suscité des commentaires négatifs chez plusieurs participants. Ces derniers aimaient mieux un style simple et épuré, qui leur semblait non seulement rassurant, mais leur permettait aussi de se concentrer sur le message. Tout compte fait, les participants préféraient les photographies aux icônes;
* Ils avaient aussi une préférence pour un style de caractère officiel normal ou gras, qui donnait selon eux un aspect plus « gouvernemental » et aidait à consolider l’image de marque;
* Selon les participants, la plupart des concepts comportaient un élément constant (p. ex. un trait blanc dans le concept A, le jaune et le noir dans le concept B, la feuille d’érable dans le concept C1) qui renforçait les liens entre les supports. Comme il a été mentionné auparavant, les participants reconnaissaient d’emblée la feuille d’érable et n’avaient pas de difficulté à remarquer ce symbole connu de tous.

### Témoignage publicitaire sur la COVID-19 (Québec rural)

On a montré aux participants du Québec rural un concept de publicité télévisuelle pour le gouvernement du Canada qui est en cours d’élaboration. La publicité présente une conversation entre un jeune homme et une jeune femme qui forment un couple. Voici le scénario exposé dans la vidéo : la femme, qui souffre d’autres problèmes de santé sous-jacents, s’est mise à manifester des symptômes de la COVID-19. Elle a été hospitalisée pendant un mois. Elle a survécu et la publicité met en scène une brève conservation sur un banc de parc sur l’expérience globale pour chacun d’eux.

Les avis des participants étaient partagés. Le renforcement dans la publicité des précautions essentielles à prendre pour réduire la propagation du virus et le risque de contracter la COVID-19 et la communication du message par des jeunes ont été salués par certains participants. Toutefois, les participants ont critiqué différents aspects de la publicité, notamment le fait qu’elle ne semblait pas aussi percutante ou efficace pour induire des changements de comportement. Ils se posaient aussi des questions sur l’histoire de la jeune femme, étant donné qu’elle était plus à risque que d’autres jeunes en raison de ses autres problèmes de santé. Certains ont par ailleurs émis quelques critiques à propos de la production, par exemple que la femme parlait si bas qu’il était difficile d’entendre ce qu’elle disait et que le jeune homme était si peu présent dans la publicité qu’il en ressortait une impression de déséquilibre.

## Application de recherche de contacts (grandes villes du Canada atlantique, Québec rural)

Dans l’ensemble, les participants étaient peu au courant de la mise au point d’une application de recherche de contacts nationale et avaient des connaissances limitées à propos de son fonctionnement. Même après avoir obtenu certaines informations sur la technologie, y compris que l’application ne stockera ni ne partagera aucune donnée de localisation, la majorité des participants doutaient encore de son efficacité pour limiter la propagation de la COVID-19. Plusieurs craignaient que l’application ne soit efficace que si un grand nombre de personnes l’utilisent, ce qui risquait peu d’arriver selon eux, compte tenu des faibles taux d’infection (et la tendance à la baisse) dans certaines régions. D’autres se demandaient comment les renseignements des personnes déclarées positives seraient téléversés et certains ont ensuite émis des doutes concernant l’affirmation que l’anonymat des utilisateurs serait préservé. Plusieurs avaient l’impression que l’application pourrait amener des gens à baisser la garde et à respecter moins scrupuleusement les consignes sanitaires, comme la distanciation physique, le lavage des mains et le port du masque. De nombreux participants jugeaient que l’application leur rappellerait constamment le virus et ne ferait que les rendre plus anxieux.

Les rares participants qui n’hésiteraient pas à télécharger l’application pensaient qu’elle inciterait les utilisateurs à aller passer plus rapidement un test de dépistage une fois qu’on les aurait avisés qu’ils ont été en contact avec une personne qui a été déclarée positive.

Les participants étaient relativement peu nombreux à se dire préoccupés par la nécessité de laisser la fonction Bluetooth activée pour que l’application soit efficace. L’enjeu pour la plupart des participants ne consistait pas nécessairement à mieux connaître le fonctionnement de la technologie Bluetooth, mais plutôt comment les renseignements sur les personnes déclarées positives sont recueillis et téléversés, tout en protégeant la vie privée et l’anonymat.

Par ailleurs, certains ont laissé entendre qu’ils seraient plus enclins à télécharger l’application si les taux d’infection se remettaient à augmenter.

Seuls les participants du Canada atlantique ont été invités à se prononcer sur deux possibilités de noms pour l’application : Alerte COVID et Arrêter la COVID. Même si quelques participants n’aimaient aucune de ces options, les autres préféraient le nom Alerte COVID. Selon eux, il était plus « accrocheur » et décrivait mieux la fonction de l’application (p. ex., envoi d’avis).

Partie II : Autres enjeux

## Racisme (aînés de grandes villes ontariennes, bénéficiaires de la PCU du Québec, parents de Vancouver, villes ontariennes de taille moyenne, nord des Prairies, Victoria et Nanaimo, nouveaux arrivants de la GRM)

La majorité des participants avaient entendu parler des manifestations antiracisme qui ont eu lieu en juin et certains ont fait allusion au mouvement *Black Lives Matter* qui a vu le jour au sud de la frontière. De façon générale, la plupart avaient l’impression que le racisme était présent au Canada, mais presque tous s’entendaient pour dire que le problème concernait principalement le traitement des peuples autochtones au pays. Qui plus est, bon nombre de participants étaient d’avis que les relations interraciales étaient beaucoup moins problématiques au Canada qu’aux États-Unis.

La mesure dans laquelle le gouvernement du Canada devrait en faire plus pour s’attaquer au problème du racisme au pays a fait l’objet de vives discussions dans chaque groupe. De nombreux participants ont fait valoir que le gouvernement avait un rôle à jouer pour sensibiliser la population au problème et pour éduquer les Canadiens afin de contrer le racisme systémique qui, aux dires de certains, est clairement présent au sein des forces de l’ordre et enchâssé dans la *Loi sur les Indiens*. Lorsqu’on leur a présenté des mesures susceptibles d’améliorer la situation des minorités visibles au Canada, les participants ont concentré leur attention sur le port de caméras corporelles par les policiers, le financement des programmes d’aide juridique pour les populations vulnérables et une formation supplémentaire aux personnes œuvrant dans le système judiciaire. Les participants ont ajouté que ces mesures permettraient d’améliorer l’imputabilité et de s’attaquer aux causes profondes du racisme que sont la pauvreté souvent présente chez les groupes marginalisés et les préjugés qui règnent au sein du système judiciaire.

Une longue discussion s’en est suivie sur la question des peines minimales obligatoires. Les participants se sont particulièrement interrogés à savoir s’il ne fallait pas les abroger pour réduire les injustices au sein du système canadien de justice pénale, surtout que ces sentences ont pour effet d’augmenter le nombre d’incarcérations, à grands frais pour les contribuables, et portent atteinte aux minorités visibles. Cette discussion s’est avérée difficile pour de nombreux participants qui n’ont pas tout à fait compris de quelle façon et sur quelles bases (p. ex., pour quels types de crimes) les peines minimales obligatoires s’appliquaient. Par conséquent, les opinions étaient partagées à savoir si leur abolition rendrait le système plus ou moins équitable. Finalement, de l’avis des participants, le coût ne devrait pas être un facteur déterminant. Bon nombre d’entre eux sont revenus à leurs positions initiales quant aux causes profondes du racisme au Canada, notamment la nécessité de s’attaquer aux enjeux que sont la pauvreté et l’éducation.

Au terme de la discussion, la plupart des participants ont indiqué que la modification des lois sur les peines minimales obligatoires ne devrait pas être une priorité pour l’instant, compte tenu de la situation engendrée par la COVID-19 et d’autres préoccupations comme la santé et l’éducation, jugées plus importantes. Ils ont toutefois mentionné qu’ils seraient plus favorables à une telle modification s’il était clairement prouvé que le maintien des peines minimales avait des conséquences négatives sur les Autochtones, les minorités visibles et les groupes marginalisés. Plusieurs se sont dits en faveur d’un système qui mettrait l’emphase sur la désintoxication et la réintégration d’anciens détenus dans la société.

## Autres actualités et questions concernant le gouvernement du Canada (parents de la RGT, bénéficiaires de la PCU de l’Alberta, aînés de Montréal, grandes villes de l’Ontario, bénéficiaires de la PCU du Québec, parents de Vancouver, grandes villes du Canada atlantique, Québec rural)

Questionnés au sujet d’autres actualités que la COVID-19, la plupart des participants demeuraient visiblement préoccupés par les enjeux liés à la COVID-19, même si l’information répétitive avait pour effet de diminuer leur intérêt. Quelques enjeux ont été soulevés spontanément, dont le conflit qui perdure entre le Canada et la Chine concernant la détention d’une dirigeante d’entreprise chinoise et les problèmes engendrés par le comportement de la GRC, en particulier à l’endroit des Autochtones.

## Enjeux locaux (petites villes du nord des Prairies)

Dans les groupes de résidents de petites villes du nord des Prairies, les participants ont vu peu d’indications d’une présence active du gouvernement du Canada dans leur collectivité. Certains ont cependant noté le financement gouvernemental pour l’infrastructure, les espaces verts et les grands événements. Lorsqu’on leur a demandé ce que le gouvernement pourrait faire pour leurs collectivités, ils ont mentionné l’infrastructure, le problème d’eau potable sur les réserves, les changements au système de paiements de péréquation, les enjeux relatifs au rachat des armes à feu, les inégalités de revenus et l’itinérance.

**COMPLÉMENT D’INFORMATION**

The Strategic Counsel  
Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY  
Date d’octroi du contrat : le 27 juin 2019  
Valeur du contrat : 808 684,50 $